

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'INCENDIE D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

Les incendies d'origine électrique représentent 20 % de tous les incendies au Canada. Ces incendies se produisent plus souvent qu'on pourrait le penser, et causent des dommages matériels considérables et des blessures graves.

De nombreux incendies sont attribuables à un mauvais entretien du système électrique; toutefois, l'installation incorrecte des composants électriques peut aussi présenter des risques d'incendie.

Les systèmes électriques sont conçus pour répondre aux divers besoins des occupants d'un bâtiment, et sont équipés de dispositifs de sécurité intégrés. Au fur et à mesure que de l'équipement et des moteurs électriques sont ajoutés au système en fonction de l'évolution des besoins, et à mesure que les composants électriques vieillissent et se détériorent, les risques de défaillance augmentent. Plus le temps passe, plus l'inspection et l'entretien des systèmes électriques deviennent importants.

Nous vous recommandons de faire régulièrement l'inspection des éléments ci-dessous :

- Composants électriques endommagés ou vulnérables
- Composants électriques exposés à la chaleur et à l'humidité
- Charge des circuits
- Câblage temporaire, barres d'alimentation ou parasurtenseurs utilisés à la place du câblage permanent
- Composants électriques détériorés en raison de l'âge ou des conditions
- Composants électriques mal installés ou mal entretenus



Protection contre les surintensités

Les disjoncteurs et les fusibles sont destinés à restreindre l'intensité du courant selon les spécifications du câblage électrique. Si l'intensité du courant électrique est incorrecte, des températures excessives provoqueront la rupture de l'isolation des fils électriques et déclencheront un incendie. Les dispositifs de protection contre les surintensités doivent toujours être adaptés au calibre des fils.

Calibre du fil (A.W.G.)	Courant maximum (ampères)
14	15
12	20
10	30

Emplacements potentiellement dangereux

Des composants électriques spéciaux comme des moteurs, des lampes ou des interrupteurs sont obligatoires aux emplacements exposés ou pouvant être exposés à des gaz, vapeurs, poussières ou matières fibreuses inflammables. Ces composants sont généralement qualifiés de « antidéflagrants » ou « à l'épreuve des flambées de poussières ». Il est recommandé de consulter un entrepreneur en électricité qualifié afin de déterminer quels composants sont nécessaires.

Conseils d'entretien préventif

Les systèmes électriques subissent des dommages avec le temps et exigent un entretien préventif. Par exemple, la gaine isolante des fils se dessèche, les boîtiers et les interrupteurs se desserrent et l'équipement accumule des dépôts de saleté et d'huile à la longue, ce qui risque de provoquer une surchauffe. C'est pourquoi un entrepreneur-électricien qualifié devrait régulièrement faire l'inspection des systèmes.

L'imagerie infrarouge thermique est une méthode d'identification de problèmes électriques de plus en plus populaire.

Une caméra infrarouge thermique détecte les pointes locales de température indiquant un problème qui, s'il n'est pas corrigé, risque de causer un incendie. Toute condition anormale doit être analysée dans les plus brefs délais.

De nombreux incendies sont attribuables à un mauvais entretien du système électrique; toutefois, l'installation incorrecte des composants électriques peut aussi présenter des risques d'incendie.

Conseils généraux sur la prévention des incendies et la sécurité

- Éviter de brancher plusieurs appareils dans une même prise.
- Ne jamais briser la troisième broche d'une fiche. Remplacer les fiches à trois broches endommagées et veiller à ce que la troisième broche soit correctement mise à la terre.
- Ne jamais utiliser une rallonge électrique comme cordon permanent. Utiliser des rallonges uniquement à titre temporaire à des endroits où il n'y a pas de prise de courant.
- Garder les cordons d'alimentation éloignés des sources de chaleur, de l'eau et de l'huile, car elles risquent d'endommager la gaine isolante et de provoquer des décharges électriques.
- Les barres d'alimentation et les parasurtenseurs sont destinés à être utilisés avec une connexion directe à une prise de courant permanente. Ils ne sont généralement pas conçus pour les environnements mouillés, humides et chimiques, sauf indication contraire. Ne les branchez pas sur des barres d'alimentation ou des parasurtenseurs existants (méthode de connexion en série). Envisagez l'utilisation de barres d'alimentation et de parasurtenseurs équipés de disjoncteurs internes pour éviter les problèmes de surchauffe. Aussi, ne les utilisez pas pour les appareils de chauffage portatifs, les climatiseurs ainsi que les appareils de cuisine et les gros appareils ménagers.
- Ne pas laisser de véhicules passer sur des cordons d'alimentation non protégés. Les cordons doivent être installés dans un conduit ou protégés par des planches.
- Inspecter les outils, les cordons d'alimentation et les raccords électriques pour détecter toute forme de dommages ou d'usure avant chaque utilisation. Réparer ou remplacer immédiatement l'équipement endommagé.
- Toujours utiliser du ruban adhésif pour fixer les cordons aux murs ou aux planchers, car les clous et les agrafes risquent d'endommager les cordons et de causer des décharges électriques.
- S'assurer que les fils et l'équipement utilisés correspondent à l'intensité utilisée.
- Toujours utiliser des fusibles de calibre adéquat. Le remplacement d'un fusible par un autre de calibre supérieur risque d'accroître l'intensité du courant et de provoquer un incendie.
- Garder à l'esprit que des prises de courant anormalement chaudes sont parfois une indication d'un câblage non sécuritaire. Débrancher les cordons de ces prises et ne pas utiliser ces dernières avant qu'un électricien les ait inspectées.

- Toujours utiliser des échelles en bois ou d'un autre matériau non conducteur en présence ou à proximité de fils électriques.
- Tenir éloignées les lampes halogènes de matériaux combustibles comme des morceaux de tissu ou des rideaux. Les lampes halogènes ont tendance à devenir très chaudes et peuvent causer un incendie.
- Les risques de décharge électrique sont plus élevés dans les endroits mouillés ou humides. Installer des disjoncteurs différentiels; ces dispositifs coupent le circuit électrique avant que l'intensité du courant soit suffisante pour causer la mort ou des blessures graves.
- Veiller à ce que les boîtiers électriques exposés soient fabriqués de matériaux non conducteurs. Repérer préalablement l'emplacement des disjoncteurs et des boîtiers en prévision d'une urgence.
- Étiqueter tous les disjoncteurs et fusibles clairement. Chaque disjoncteur doit identifier clairement la prise ou l'appareil qu'il alimente.
- Ne pas utiliser de prises de courant ou de rallonges dont les fils sont exposés.
- Ne pas utiliser d'outils électriques dont les dispositifs de protection ont été retirés.
- Ne pas bloquer l'accès aux boîtiers à disjoncteurs ou à fusibles.
- Ne pas toucher à une personne ou à un appareil électrique en cas d'accident de nature électrique. Toujours interrompre le courant d'abord.
- La présence de rongeurs peut provoquer des incendies électriques majeurs car ils sont attirés par le câblage et les prises électriques. En plus des signes les plus courants d'une infestation de rongeurs (odeurs étranges, excréments, nids et bruits de grattage provenant des greniers et des murs), les lumières clignotantes, les disjoncteurs déclenchés, les appareils électriques défectueux, les prises décolorées, les odeurs de plastique brûlé ainsi que les marques de rongement sur le câblage, sont considérés comme des facteurs graves d'incendies électriques importants. Si c'est le cas dans votre bâtiment, engagez immédiatement des entrepreneurs qualifiés en électricité et en lutte antiparasitaire pour remédier à la situation.



Pour savoir comment mieux protéger votre entreprise, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4112** ou rendez-vous au **www.federated.ca/fr**.

Les polices Les assurances Federated sont émises par **La Federated, Compagnie d'assurance du Canada**. Consultez la police pour connaître les conditions et les exclusions qui s'appliquent. **Les assurances Federated et Federated sont des marques de commerce déposées de la Federated Mutual Insurance Company utilisées sous licence**. Le présent bulletin *Parlons prévention* est fourni uniquement à titre informatif et ne vise pas à remplacer les conseils de professionnels. Nous ne faisons aucune assertion et n'offrons aucune garantie relativement à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements présentés. Nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables des pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements. [3584-008-ed04E | 05.2025]

 **Les assurances
Federated**